

Patrick Kearny, Prix Claude Masson «Jeune bénévole 2003»

Celui pour qui s'impliquer est une nécessité

Benoît Guérin

Patrick Kearny un résident de Prévost vient de se voir remettre le Prix hommage bénévolat - Québec 2003 dans la catégorie Jeune Bénévole - Prix Claude Masson.

Originaire du Saguenay il s'installe dans la région des Laurentides il y a environ trois ans et demi. Depuis deux ans il habite Prévost avec deux amis originaires comme lui du Saguenay.

Au Saguenay il avait laissé sa marque comme directeur général adjoint des Jeux du Québec. Suite à cette expérience on lui propose de poser sa candidature au poste de responsable du développement sportif de Loisirs Laurentides. À ce poste il intervient dans le développement du sport régional par entre autre l'organisation du Mérite sportif et des Jeux du Québec, où sous sa gouverne la région des Laurentides connaît une des meilleures performances de son histoire.

Le Forum Jeunesse Laurentides

Son implication bénévole est tout aussi fulgurante. À son arrivée en région, il s'implique dans le Forum Jeunesse Laurentides et devient rapidement président de cet organisme né suite au Sommet de la Jeunesse. Ce forum rappelle le conseil le Conseil régional de développement (CRD)

membres sont nommés pour trois ans. Le Conseil comme organisme du gouvernement a comme objectif l'amélioration des conditions de vie des jeunes au Québec. Pour ce faire, le Conseil mène des recherches et des enquêtes, organise des consultations et formule des recommandations au ministre responsable de la Jeunesse au sein du gouvernement.

Patrick prend à cœur son implication. Le conseil vient de publier un avis sur le décrochage scolaire au Québec dans lequel les statistiques placent les Laurentides comme une des pires régions au Québec. Il est important d'intervenir dit-il pour éviter que les jeunes scolarisés des autres régions viennent chercher les meilleures «jobs» en région laissant à nos jeunes que les moins intéressantes et les moins payantes.

Le Conseil prépare aussi un avis sur le Québec du futur, le Québec



Il a aussi démarré avec un copain du Saguenay un club de judo à Blainville, club regroupant présentement environ 125 personnes principalement des jeunes. Il nous parle avec beaucoup d'affection de ses «petits poux» de quatre ans et plus qui pratiquent cette discipline. Son club dira-t-il non sans une certaine fierté est un des plus gros de la région. C'est pour lui l'occasion de pratiquer



Expression libre

Soucieux de notre héritage naturel - nos forêts

Monsieur Claude Charbonneau
Maire, Ville de Prévost

Conversation lors d'une promenade en forêt.

Erik et ses parents (question spontanée d'un enfant de 5 ans)

Erik : - «Maman, est-ce que quand je serai papa, moi, mes enfants est-ce qu'ils auront encore des côtes aussi sur lesquelles ils pourront glisser dans notre forêt ici?»

Maman : - «Ça on pourrait le demander à notre maire, tu le connais Monsieur Claude Charbonneau.»

Erik : - «O.K.»

Nous vous soumettons donc, Monsieur le maire, la question de notre enfant soucieux de savoir si ses enfants pourront aussi bénéficier d'une forêt à proximité pour y jouer.

Erik Calder, rue des Sorbiers

Le Journal de Prévost
15 mai 2003

POUTCHY



• TECHNICAL

• SHUR GAIN



À vos composteurs, prêts, partez...!

Stéphane Parent et Claude Bourque

Prêts? Quoi? Une minute! Pas si facile de «partir» soixante-quinze composteurs. C'est pourtant ce qui s'est produit lors le 5 juin dernier dans la salle de réunion du conseil de l'hôtel de ville de Prévost. La salle était comble. Pourtant, vers 18h30, soit une demi-heure avant le début de l'événement, nous n'étions que trois membres du comité d'environnement devant la porte de l'hôtel de ville, situation beaucoup plus stressante, d'après nous, que de vivre un mariage par une journée de pluie torrentielle.

Grâce à Dieu ou à Mère nature, Pierre Morency, le conférencier, par trop souvent convoité et repu d'un immense club-sandwich du restaurant l'Escale, fit son entrée. Alléluia! Nos prières exhaussées, tout se mit à débouler. Le conseiller délégué M. Paradis arrive. Armés d'une liste détaillée, il ne nous restait plus qu'à structurer la répartition des composteurs aux citoyens qui avaient passé la commande.

Mais où sont les composteurs? Derrière l'entrepôt, nous répond-on. Mais d'où provient cette voix? C'est la voix de Christian, un des membres du comité. «Combien y en a-t-il et de quel poids nous affligent t-ils?». Près de 75 composteurs empilés les uns dans les autres, ce qui pèse, en tout, plus de 600 lbs.

Les propriétaires arrivent les uns après les autres. Par où commencer? Les noms sont sur la

l'identification. Pierre Morency tranche: elle se fera après la conférence.

Après une brève introduction expliquant le déroulement de la soirée, M. Claude Charbonneau, le maire de Prévost, relate les bienfaits du recyclage de différents matériaux ainsi que des problématiques s'y rattachant. Nous tenons d'ailleurs à souligner sa participation au projet de compostage.

Par la suite, M. Pierre Morency nous fait les louanges du compostage et nous renseigne sur ses techniques, en ne négligeant aucun détail, des méfaits des résidus de pesticides (par exemple, sur les fruits non lavés), aux toxines des feuilles de rhubarbe qui nuisent aux organismes nécessaires au compostage, en passant par le petit nid de bûches au fond du composteur.

M. Morency présente aussi son test de qualité du compost produit; il nous explique qu'une simple compression manuelle permet de vérifier la bonne teneur en humidité. Il nous précise que ce composteur transforme, par année en tonne de résidus organiques en beau compost pour le jardin ou les plates-bandes.

Pour les citoyens qui n'ont pas eu la chance de participer au programme d'acquisition de composteurs, veuillez prendre note qu'il reste quelques composteurs à vendre à l'hôtel de ville selon les mêmes conditions soit 28\$, taxes incluses. Rappelons-nous que le coût initial sans subvention est de 70\$. Un simple coup de téléphone à la ville au 224-8888 et laissez vos coordonnées ce qui nous permettra de répéter l'événement si la demande est suffisante.

Il serait difficile de passer sous silence la participation du conseiller Jean-Pierre Joubert qui nous a permis de mener à terme ce projet. Un merci aussi aux bénévoles, au comité d'environnement de Prévost, aux membres du conseil municipal, ainsi qu'aux citoyens soucieux de leur

Mon premier composteur

Erik Calder, Sans

Je me suis amusé à la Gare de Prévost où il y avait une fête, celle du Jour de la Terre. C'est là que Stéphane m'a montré le composteur. J'ai trouvé que c'était fascinant puis, un autre jour, j'ai appelé Stéphane pour commander mon composteur.

J'ai sorti trois sous de ma banque et j'ai demandé à papa

de payer le reste. La semaine passée je me suis présenté à l'hôtel de ville avec papa et maman pour avoir mon composteur. Aujourd'hui, j'ai installé mon premier composteur avec papa, j'ai mis de la terre avec mon sceau et les pelures de patates à maman.

Je suis fier.

Félicitations

Me Paul Germain, notaire est heureux d'annoncer que Madame Josée Belzil se joint à l'équipe de l'étude comme adjointe paralégale. Madame Belzil est bachelière en droit et détient un diplôme en droit notarial. De plus, elle a participé au sein de la société d'arpenteurs géomètres Paquette Beaupré, à la rénovation cadastrale pour les villes de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur. La venue de madame Belzil, permettra de répondre à la demande croissante dans tous les champs de pratique de l'étude.

le Journal de Prévost
20 Juin 2008

Dimanche 24 août 2003

Les Domaines en Fête

André Dupras

Le Comité des Loisirs des Domaines est fier d'organiser la journée familiale « Les Domaines en Fête ». Une foule d'activités pour tous : parade à vélo, bricolage, course au trésor bien spéciale, blé d'Inde, hot-dog gratuit pour tous et plein de surprises.

Cette année, la course de boîte à savon prendra une plus grande place durant cette journée qui se déroulera le dimanche 24 août. Et pour ce faire, le comité des loisirs récompensera ceux qui auront construit leur propre boîte à savon. Trois catégories seront acceptées : catégorie originalité, catégorie performance et catégorie recyclage.

Vous avez toutes les chances de gagner un prix. Avec l'aide de papa ou de maman, un ami ou un oncle réalisez la formule à savon de vos rêves et participez à cette classique qui a attiré une vingtaine de participants encouragés par environ cent personnes en 2002. L'horaire et les détails de cette journée spéciale sera distribué dans chaque foyer vers la mi-août.



Pour avoir des idées et des plans pour construire votre boîte à savon, vous pouvez visiter le site suivant <http://iquebec.ifrance.com/acbsq/> ou vous pouvez nous rejoindre au 450-530-7562. Laissez un message et nous vous rappellerons. Bienvenue aux bénévoles!

L'association des riverains

Beaucoup d'activités depuis

le printemps



Expression libre

Protection des forêts

Réponse du maire à la lettre de Erik Calder

Mon cher Erik,

Pour faire suite à ta lettre, reçue le 28 avril dernier, je retiens de ta question les mots « notre forêt ».

Oui, Erik, il y a beaucoup de réglementations et de Lois protégeant nos forêts et le maire d'une ville est là pour assurer l'application et le respect de ces réglementations. Mais, il existe aussi des droits aux individus propriétaires de forêts et terrains boisés. J'espère que certains favoriseront la « glissade » dans leur priorité d'aménagement de leur forêt. Mieux encore, quand tu seras grand, tu pourras te porter acquéreur d'une forêt et y développer une glissade pour tes enfants.

Accepte, mon cher Erik, mes meilleures salutations.

Le maire,

CLAUDE CHARBONNEAU

Salon de toilettage

Chez Puppy Charlie enr.

Technicienne diplômée

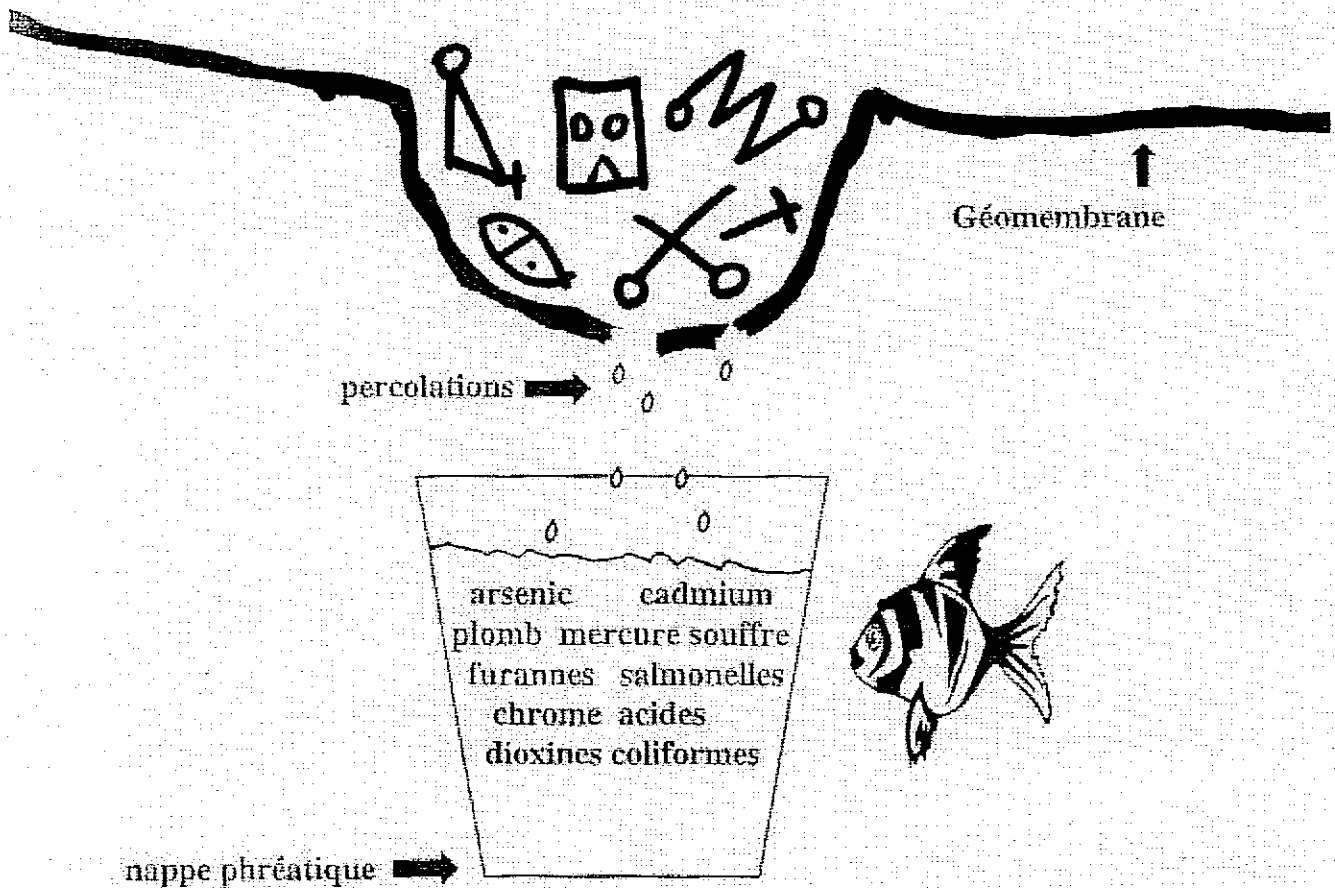


- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

1339, Mont-Plaisant, Prévost (450) 224-7820 Courriel: maison@qc.sira.com

Le Journal de Prévost
19 Juin 2003

NON À L'AGRANDISSEMENT DU MÉGA DÉPOTOIR DE SAINTE-SOPHIE 9 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS



Boiriez-vous de cette eau?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Projet d'agrandissement du mégadépotoir de Ste-Sophie

**« JE SUIS CONTRE CE PROJET INSENSÉ D'IMPORTER
9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES »**

Saint-Jérôme, 5 janvier 2004 – Les citoyens et les citoyennes opposés à ce projet peuvent communiquer dès maintenant leur opinion au BAPE par courrier*, télécopieur* ou courriel* et ce jusqu'au vendredi 16 janvier 2004. Quelques lignes suffisent !

Ste-Sophie des Laurentides, poubelle du Québec ?

Sans opposition de la population, Ste-Sophie sera consacrée *poubelle du Québec* avec ce projet d'agrandissement qui y concentrerait quelque 20 % de tous les déchets domestiques (*et solides*) de la province. Cette consultation du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est une opportunité sans précédent pour contrer cette offensive du *tout à l'enfouissement*.

Votre opinion compte !

En manifestant clairement son opposition à ce projet de 9 millions de tonnes, la population pourrait amener le gouvernement du Québec et les maires de la MRC Rivière-du-Nord, qui en ont le pouvoir, à le rejeter !

Nous disons NON au MÉGADÉPOTOIR
PARCE QUE :

- 1- Ste-Sophie dans les Laurentides, n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.
- 2- Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (Et le tourisme ?) et sur la route 158 qui est bordée de résidences, écoles et de petits commerces. La 158 a déjà une triste réputation en terme d'accidents mortels et graves.
- 3- Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement contamine tout le secteur en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux de Ste-Anne-des-Plaines.
- 4- Des alternatives existent. Ex : petits dépotoirs régionaux plus facile à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 50 reconnus par Québec !
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.
- 6- Le méga-enfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de recyclage de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008
- 7- Le *bioréacteur* sert de façade et de justification au méga-enfouissement de 9 millions de tonnes de déchets. Ce mode de gestion des déchets est le contraire du développement durable. Il pourrait entraîner le développement régional dans une voie sans avenir.

www.jv.qc.ca

Opinion verbale au BAPE : 8 janvier 2004 :

16 JANVIER 2004

Les écoles, groupes citoyens, organismes
tout au Québec.

Et même chanson... si vous avez ce talent !
Le BAPE transmettra votre opinion via
le gouvernement Charest au plus tard le 2 avril
prochain sur ce projet.

Le Comité de participation citoyenne est un comité ad hoc où
sont représentés des membres de la société civile préoccupés de
ce projet dans les Laurentides et au Québec.

M32419

- 8- Le méga-enfouissement, c'est aussi le transport par camions des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de millions de litres de diesel brûlés pour transporter ces déchets à Ste-Sophie n'ont même pas été évalués encore moins leur impact sur la santé publique, la qualité de l'air et les changements climatiques(Protocole de Kyoto).
- 9- Et nous comptons aussi sur le préfet St-Onge et les maires de la MRC Rivière-du-Nord (Claude Charbonneau de Prévost, Roland Charbonneau de St-Colomban, Marc Gascon de St-Jérôme et Yvon Brière de Ste-Sophie) qui ont actuellement le pouvoir par la loi 90 d'interdire ou de limiter l'importation de déchets provenant de l'extérieur du territoire, pour qu'ils exercent ce droit dans l'intérêt public, tel que signifié depuis avril 2003 via une pétition signée par plus de 1 000 citoyens-nes.

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES
DE DÉCHETS DU MÉGADÉPÔTOIR DE STE-SOPHIE PARCE QUE :

Signature :

VOTRE OPINION COMPTE

Dites-la par courrier : BAPE / L.E.S Ste-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-la par télécopieur : 1-418-643-9474

Dites-la par courriel : les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca

Note : Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE : 8 janvier 2004 :

Infos 1-800-463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER

Qui peut donner son opinion ? Adultes, enfants, écoles, groupes citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme ? Lettre, dessin, poème, vidéo-clip et même chanson...si vous avez ce talent !

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004.

C'est une opportunité unique de s'exprimer sur ce projet.

**Le Collectif Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement des déchets dans les Laurentides et au Québec.*

Source : Normand Beaudet, (450) 569-6992

**JE SUIS CONTRE LE PROJ
DE 9 MILLIONS DE TONN
DE SAINTE-SOPHIE PARC**



Signature : _____

VOTRE OPINI

Dites-la par courrier : BAPE / L.E.S. Sainte-So
Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec)